

augmentation à \$250,000 des prêts maximums aux entreprises familiales et aux coopératives.

Je ne m'étais pas rendu compte qu'ayant plus de 45 ans je n'avais pas droit à un prêt de la Société du crédit agricole. Pourquoi prévoir cela dans le bill? Après tout, je peux emprunter sans difficulté auprès de la Banque d'expansion industrielle qui impose peu de restrictions. Ce n'est pas le cas de la Société du crédit agricole. Nous nous montrons peu accommodants avec cette limite d'âge car cela peut donner à entendre que nous n'avons pas une grande foi dans notre agriculture. Nous devrions lui témoigner une plus grande confiance. Nous savons que les cultivateurs ont meilleure santé qu'autrefois et qu'ils vivront probablement plus longtemps que ne le croient les responsables de la Société du crédit agricole. Avec le temps, ils pourraient même parvenir à payer leurs hypothèques. Même s'ils n'y parviennent pas, les terres seront toujours là. Je sais que bien des agriculteurs de ma région sont encore actifs et continuent à acheter des terres. Ils continuent à essayer de battre les prix de revient en produisant davantage. Le député de l'Île-du-Prince-Édouard qui vient de parler de l'agriculture avait entièrement raison. Je ne sais quelle conception ont nos cousins citadins de l'agriculture, mais je sais qu'il n'est de secteur de notre société dans lequel les bénéfices que rapporte un investissement donné soient plus faibles. Pourtant, peu d'industries sont plus productives que l'agriculture.

Vous savez, monsieur l'Orateur, nous parlons de servir notre pays, et des sommes considérables que nous injectons dans l'agriculture. A vrai dire, quand on y pense, le montant des subventions à accorder à la Société de crédit agricole est infinitésimal. Je le répète, les sommes d'argent qu'il nous faut mettre à la disposition de nos agriculteurs sont infinitésimales quand on les compare à celles que nous donnons à l'industrie. N'oubliez pas que le gagne-pain de plus de 50 p. 100 de la population du Canada provient de la production de denrées alimentaires et des industries connexes. Oui, 50 p. 100 des Canadiens vivent de ces industries.

Lorsque je regarde par la fenêtre, chez moi, je peux voir une usine de 30 millions de dollars installée par quelques-unes des personnes les plus instruites du Canada, si l'on prend le doctorat comme critère d'éducation. Cette usine n'a jamais vraiment été mise en service avant de faire faillite, et ce parce que ses exploitants n'avaient pas suffisamment mûri le projet. On n'a abouti à rien. Si la société du crédit agricole accusait une perte de 31 millions de dollars, on dirait dans tous les journaux du pays que les agriculteurs ne payent pas leurs dettes. Le gouvernement avait investi 11 millions de dollars dans cette usine, et le reste avait été fourni par des actionnaires canadiens. Ils ne retireront peut-être même pas cinq cents par dollar de placement.

• (1630)

Pourquoi cette comparaison? Parce qu'une foule de gens ne savent pas que ces choses-là arrivent. Mais dès qu'on accorde un peu d'argent aux agriculteurs, tout le monde lance les hauts cris parce que les producteurs agricoles ont encore reçu une subvention. La province d'où je viens produit un tiers de la richesse du pays et pourtant ma circonscription reçoit la plus maigre subvention qui soit accordée à une région agricole du pays. On y

[M. Whelan.]

trouve pourtant des producteurs compétents. Ils ne demandent qu'une occasion de le prouver.

Je vais faire une comparaison entre les prêts consentis aux agriculteurs de la circonscription que je représente et ceux de la région voisine de la mienne. La Société du crédit agricole fait ces prêts aux sociétés agricoles de tout genre au Canada, et je l'en félicite. La culture maraîchère, la culture fruitière, la culture en serre chaude, la culture des céréales de toutes sortes, des champignons, et le reste, on trouve tout cela dans notre région. La Société du crédit agricole a eu la sagesse de prêter à ces gens la somme-limite prévue dans la loi actuelle. De nombreux agriculteurs de cette région se sont vus refuser les emprunts qu'ils avaient demandés. Un nombre considérable parmi les gens auxquels la Société du crédit agricole accorde des prêts sont des Néo-Canadiens. La Société du crédit agricole les reconnaît comme des techniciens capables. Cependant, dans une partie du ministère de l'Agriculture, on ne pense pas que ces gens pourront se créer un mode de vie qui leur donnera droit au statut d'immigrants reçus. Certains des agriculteurs qui ont le mieux réussi dans cette région, sont arrivés après la dernière guerre.

Nous ne savons pas comment on décourage bon nombre de ces personnes de faire une demande d'emprunt, jusqu'au point de leur dire de ne pas envoyer les \$10 pour leur demande. Aucune statistique n'indique combien, parmi ces gens, ont réussi en empruntant auprès d'usuriers et en versant un taux d'intérêt très élevé. Je me préoccupe des gens qui empruntent à la Société du crédit agricole et qui doivent payer des prix gonflés pour leurs terres. Bon nombre des personnes qui ont réussi, en particulier dans certaines des entreprises agricoles de type technique, n'ont pas emprunté à la Société du crédit agricole. Ils ont payé un taux d'intérêt plus élevé que celui que l'on paie actuellement sur les emprunts obtenus auprès de la Société du crédit agricole. Je pense qu'il y aurait encore beaucoup à faire à la Société du crédit agricole. Les demandes et les souhaits de la Fédération canadienne de l'agriculture doivent être dignes de foi ou sinon, elle ne ferait pas ces démarches qui, sans aucun doute, représentent l'opinion de nombreux Canadiens. Elle demande au gouvernement d'aller encore plus loin que ne le fait ce projet de loi.

Je pense que le bill C-5 représente un progrès, sinon la Fédération canadienne de l'agriculture ne demanderait pas qu'il soit adopté. La seule autre critique que je puisse faire au sujet de la Société du crédit agricole et du bill que nous étudions actuellement, c'est que ce bill ne va pas assez loin. Cependant, je demande au ministre de faire adopter ce projet de loi sous sa forme actuelle, car il représente déjà un pas dans la bonne voie.

M. A. C. Cadieu (Meadow Lake): Monsieur l'Orateur, je suis très heureux de prendre part à ce débat. Depuis longtemps, je m'intéresse à la Société du crédit agricole. J'ai connu bon nombre des problèmes auxquels elle a dû faire face non pas à cause de l'incompétence de son personnel, mais parce que beaucoup d'agriculteurs qui ont contracté des emprunts ont été forcés de vendre leurs produits à vil prix. Ils se sont vus acculés au mur et incapables de remplir leurs obligations. Je pense que l'augmentation du montant des prêts agricoles peut donner de très bons résultats. Cependant, je ne comprends pas ce que pourront accomplir ces amendements.